



## Résultats du SylvoTrophée 2021 en Morvan

Le Parc du Morvan, le CRPF et l'ONF ont organisé pour la troisième fois un SylvoTrophée dans le Morvan. Cette édition **s'est déroulée le 30 juin dernier**. Ce concours forestier vise à **valoriser des propriétaires et gestionnaires forestiers du territoire qui mettent en œuvre une gestion équilibrée entre les différentes fonctions de la forêt : production de bois, préservation de l'environnement et du paysage, accueil du public**. On appelle ce type de gestion de la gestion multifonctionnelle.

**Un jury de six experts (sylviculteurs, écologues et professionnels du tourisme)** a visité les parcelles candidates mercredi 30 juin. Suivant des grilles de notation propres à chaque fonction de la forêt, ils ont évalué les parcelles en parcourant la forêt et en échangeant avec le propriétaire et son gestionnaire sur leurs gestions et objectifs pour demain.

**Trois candidats** se sont présentés pour cette troisième édition du SylvoTrophée : la commune de **Pierre-Perthuis (89)**, **M. Gérard Gaudin** à Quarré-les-Tombes (89) et le **C.H.U. de Dijon** à Lacour-d'Arcenay (21). Tous ont des objectifs de gestion forestière multifonctionnelle.

Gérard Gaudin a présenté une **forêt de 5,5 ha composée de différents peuplements feuillus et résineux dont les essences objectifs sont le hêtre, les épicéas et l'aulne**. Ce propriétaire gère et exploite lui-même sa forêt. Ayant hérité de ces parcelles de ses parents, il les connaît très bien et a su adapter sa sylviculture aux divers contextes locaux. **La sylviculture par patch qu'il met en place permet de prendre en compte les particularités de son terrain et de répondre aux enjeux de multifonctionnalité de la forêt**. La mise en place d'une zone en libre évolution (où aucune action humaine n'a lieu) permet de répondre à des enjeux environnementaux alors que sa plantation résineuse permet de produire du bois. Le caractère « sauvage et mystérieux » de son aulnaie marécageuse a quant à lui ravi les usagers de la forêt.

La commune de Pierre-Perthuis a présenté **une parcelle à deux temporalités présentant de très forts enjeux paysagers puisqu'elle est visible depuis Vézelay et sa basilique**. À l'origine, c'était une **futaie régulière feuillue d'environ 4,6 ha**, composée principalement de **chênes pédonculés** et de charmes. Dû au très fort dépérissement des chênes pédonculés, **environ 2 ha ont dû être coupés en tenant parfaitement compte des enjeux paysagers**. Après la coupe, la commune a misé sur la **diversité des essences forestières déjà présentes et a fait quelques regarnis de chênes sessiles, plus résistants au sec**. La régénération est maintenant acquise et présage une grande résilience face au changement climatique au vu de la diversité en mélange. **La seconde partie de la parcelle, présente de vieux arbres favorables à la biodiversité**, d'autant plus que la commune a pour objectif d'irrégulariser cette parcelle afin de mieux concilier les enjeux paysagers environnementaux et de production.

Le C.H.U. de Dijon a présenté une **futaie régulière de chênes sessiles et pédonculés de 9,98 ha**. **Des arbres « bio » (présentant des trous de pics, cavités, écorces décollées et autres) sont conservés sur l'ensemble de la propriété afin d'accueillir la biodiversité forestière**. Dans cet objectif, le gestionnaire conserve aussi des **arbres morts sur pied et au sol**. Contrairement à ce qui

était prévu initialement, cette parcelle devrait être **irrégularisée dans la mesure du possible afin de maintenir un couvert forestier continu** bénéfique pour le paysage, les usagers de la forêt et la biodiversité forestière. Les arbres sont d'assez bonne qualité et permettront une bonne valorisation du bois lors de ventes. **Cette parcelle, de par sa constitution et la gestion qui en est faite, allie bien les enjeux de multifonctionnalité des forêts.**

Après délibération, **le jury a désigné le CHU de Dijon comme lauréat de l'édition 2021** du SylvoTrophée du Morvan pour la meilleure conciliation des enjeux de multifonctionnalité des forêts.

Cependant, les discussions et les choix étant difficiles à prendre, le jury ne s'est pas résigné à ne mettre en avant que le CHU de Dijon. Les deux autres candidats sont aussi récompensés pour leurs démarches et implications à faire de leurs forêts de belles forêts multifonctionnelles.

M. Gaudin reçoit le **prix de la forêt mosaïque adaptée au contexte local** et la commune de Pierre-Perthuis quant à elle est récompensée du **prix du mélange d'essences pour la forêt de demain.**

Le lauréat s'est vu décerner un trophée en bois réalisé par Pierre Mathé, artisan ébéniste. Ce trophée est une représentation symbolique de la terre et de ses forêts en interaction dans un environnement proche délimité dans un espace, l'atmosphère, représentée par un cadre en bois non extensible. Il est composé de 9 essences d'arbres, le Hêtre, le Chêne, le Merisier, l'Érable, le Douglas, le Houx, le Noyer, l'aulne et le frêne. En plus de ce trophée, un tirage photo de sa parcelle réalisée par Emmanuel Boitier – photographe professionnel – lui a été remis.

Enfin, tous les participants ont reçu le livre *Un autre regard sur la forêt* de Sophie Bertin et un an d'abonnement à *Forêt entreprise*, un magazine spécialisé sur la forêt.

La remise des prix a eu lieu à la fête de l'automne à la Maison du Parc les 2 et 3 octobre 2021.

Rendez-vous en 2022 pour la prochaine édition du SylvoTrophée !



